

Au Nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux

Prières et Salut sur notre Prophète Mohammed qui guide des générations vers tout ce qui peut leur garantir la justice, la stabilité et la paix ou qu'il soit.

Que la paix soit sur sa Famille et ses Compagnons.

Louange à Allah qui, par sa guidance s'illustre le sens le plus parfait de l'Humanisme
Dis » Voici mon chemin, j'appelle vers notre Seigneur avec une certaine connaissance,
moi et quiconque me suit ». (Sourate Youssou verset 108)

Honorables invités,

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici réuni, sous l'initiative de l'Unicef à cette journée de réflexion et de prières, pour parler du phénomène de la maltraitance des enfants qui est un sujet qui se pose avec acuité et qui interpelle la conscience humaine ;

Nous remarquons tous qu'au Sénégal cette pratique prend des proportions inquiétantes. malgré l'existence du cadre réglementaire et juridique , conjugué aux efforts des spécialistes, des organismes de défense et de protection des droits dès l'enfant, des ONGs, groupements et associations, le phénomène de la maltraitance des enfants dont la forme la plus visible aujourd'hui est la mendicité dans les centres urbains, est plus que jamais d'actualité ;

Notre contribution d'aujourd'hui est dictée par la recommandation du prophète Mohammed qui disait : « Celui qui voit une chose blâmable, qu' il la change par sa main, s'il en est incapable, qu'il le change par sa langue, s'il en est incapable qu'il la change par le cœur ; »

Partant de hadith, tout musulman doit se sentir concerné et œuvrer à la recherche de solution contre ce mal qui gangrène la société sénégalaise et affecte nos enfants :

En saisissant bien la portée de la parole divine « *Vous êtes la meilleure des communautés créées par Allah pour être utiles aux gens et cela tant que vous ordonnerez le bien et interdirez de commettre des péchés et tant que vous aurez en Allah une foi véritable et sincère* » Ali Imran verset 110

Devant une telle parole aucun musulmans n'a le droit de taire les turpitudes constatées au sein de sa la communauté. D'où un effort de rappel des enseignements et recommandations de l'Islam face à ce phénomène de la maltraitance des enfants.

Aussi modeste soit elle, notre contribution portera dans un premier temps sur les différentes formes de maltraitance des enfants, ensuite nous nous évertuerons de présenter la cible (l'enfant) selon sa valeur en islam et enfin nous terminerons par rappeler les enseignement et

recommandations du Coran et de la Sunna du Prophète Mohammed sur le devoir de protection et d'éducation des enfants.

LA MALTRAITANCE ET SES DIFFERENTES FORMES

La maltraitance définie par l'OMS comme « *toute forme de mauvais traitement physique et ou psychoaffectif, des services sexuels, négligence ou exploitation commerciale ou autre entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans un contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir* ».

Cette définition qui fait sortir un rapport de domination, un abus de pouvoir et un détournement d'objectifs, renvoie déjà le musulman à la parole de Dieu « *Oh vous qui croyait, ne trahissez pas Allah et le Messager ; ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placé en vous alors que vous le savez* »

Parmi les formes de maltraitance on peut distinguer :

- Les violences physiques qui sont des sévices corporels qui blessent et meurtrissent le corps de l'enfant
- Les négligences et privations comme les privations de nourriture, privation d'intérêt, de soins médicaux, non déclaration du nouveau né à l'état civil, de protection...
- Les violences sexuelles : viol, inceste, harcèlement, pédophilie ...
- Les violences psychologiques : agressions verbales, dévalorisations systématiques, les humiliations concernant leur niveau scolaire, leur apparence, leur physique, leurs capacités intellectuelles, insultes, indifférence, bref tout ce qui remet en cause l'intégrité font partie des violences psychologiques.

Aujourd'hui on constate que, malgré l'existence d'un cadre législatif et réglementaire, (conventions internationales, constitution, code pénal, code du travail, etc), l'enfant a investi tous les secteurs de l'économie dite informelle. Il est domestique, vendeur à la sauvette, porteur de bagages, laveur de voitures, cireur de chaussures, mendiant (notamment talibé) etc.

Des enfants dont la condition reflète l'échec de la société, des anomalies qui découlent de son système, du chômage, de la précarité économique, des mauvaises récoltes, de la crise des valeurs (quête éhontée du gain, démission des parents, autorité sapée etc.).

De ce fait, l'enfant est devenu « un vrai faux adulte », taillable et corvéable à merci. Il subi les « pires formes de travail des enfants », qui portent atteinte à sa dignité, son bien-être, à sa santé physique et morale,

La plus inquiétante et la plus visible des formes de maltraitance aujourd'hui est les talibés dont les conditions de vie connaissent une dérive urbaine qui débouche sur une professionnalisation de la mendicité.

Il faut préciser que ces talibés mendiants des centres urbains dont l'image choquante interpelle la conscience humaine, sont issus des « daaras norann ou daara sannciaan » dont les tenants ont fait de la mendicité de leurs talibés, une activité pourvoyeuse de revenus.

Ce qui est contraire aux principes des Daaras traditionnels, ou l'enseignement coranique et l'éducation de l'enfant selon les valeurs et préceptes de l'islam, demeurent les seuls objectifs. Ces Daaras sont assurés par des marabouts et maîtres coraniques modèles, intègres et soucieux de leur responsabilité et de leur engagement envers Dieu, les parents et les enfants qui leur sont confiés.

L'ENFANT ET SA VALEUR EN ISLAM.

Parure et éléments de bonheur de ce bas-monde, l'enfant est assimilé «à une chose excellente» comme nous le dit le Coran dans les versets suivants ;

«Allah vous a donné des épouses nées parmi vous, de vos épouses, Il vous a donné des enfants et des petits-enfants ; Il vous a accordé des choses excellentes...» [Sourate 16 - Verset 72]

Le Prophète Mouhammed (Psl) qui l'assimile comme un don de Dieu nous dit : « *L'enfant est le fruit du cœur, il est aussi un des myrtes du Paradis* »

Il y a dans le Paradis une habitation appelée-« **habitation de la joie** » ou n'entrera que celui qui a fait réjouir les enfants.

L'importance et la valeur que donne l'islam à l'enfant peut être appréhendé à travers les dispositions recommandées par le Coran avant même sa conception. Toutes les conditions favorables pour un climat propice à la quiétude et à la sérénité des futurs parents sont édictées par le Coran pour préparer l'enfant et l'accompagner à la jouissance des bienfaits d'Allah.

Il s'agit entre autres

Du bon choix des épouses : «

Des droits du fœtus

du choix du prénom

Questions relatives à son allaitement

etc ...

Pour la pensée islamique, les principes de respect et d'affection doivent être appliqués dès la conception de l'enfant, et doivent se poursuivre lors de sa naissance

{ Ne tuez point vos enfants par crainte de pauvreté ; Nous leur accorderons leur subsistance avec la vôtre. Leur meurtre serait une énorme faute. } Sourate 17 - Verset 31]

{ *Les richesses et les enfants sont la parure de la vie de ce monde, mais les bonnes actions impérissables recevront une récompense meilleure auprès de ton Seigneur et elles suscitent un meilleur espoir* } [Sourate 18 - Verset 4]

ENSEIGNEMENTS ISLAMIQUES AU SUJET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

Protéger les groupes vulnérables et surtout les enfants par l'application des principes généraux de protection, de prise en charge, d'éducation, d'assistance et de d'orientation en vue d'assurer à l'enfant, un développement normal, une bonne santé morale et physique, de pourvoir à ses besoins naturels, pendant son stade de faiblesse, d'incapacité de discernement telles sont les recommandations de l'Islam issues du Coran et des hadiths du Prophète Mouhammed (Psl)

Parmi les droits garantis à l'enfant par l'islam on peut noter :

Droit de garde, -droit de tutelle, droit d'entretien, droit d'affection, droit s'exprimer, de s'épanouir ; Etc...

Malheureusement l'enfant ne peut pas jouir pleinement de ses droits si les parents ne prennent pas leur responsabilité ou continue à démissionner de leur charge et devoirs envers eux .

- RESPONSABILITE PARENTALES

Les premiers acteurs à être interpellés par le Coran et la Sunna du prophète sont les parents et la famille.

« Chacun d'entre vous est un berger et chaque berger rendra compte au sujet de son troupeau... ».

Ce maxime définit bien la responsabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants ; car un troupeau doit être surveillé, protégé et guidé.

Cette philosophie sociale illustre bien l'objectif de l'éducation islamique. L'islam n'est pas une religion de léthargie mais elle est celle de l'initiative ; elle n'est pas non plus la religion de la capitulation mais celle de la Victoire ; elle n'importe pas des valeurs et des idéaux mais englobe toutes les exigences de la vie ; comme l'a dit Dieu dans la Sourate al Isra verset 9 *« ça c'est le Coran qui guide vers ce qui est plus juste »*

Prendre un grand soin de ses enfants à la limite de ses moyens, est un impératif en Islam. *« Que l'homme qui dispose de moyens, dépense selon ses moyens. »* Sourate al Tallaq verset 7.

Plus loin Dieu interpelle les parents et les met en garde contre leur auto destruction *« Ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction »* Baqara verset 195. Car avoir des enfants à qui on se résigne à offrir les conditions d'une vie heureuse, c'est se détruire soi même.

Il n'ya pas de doute que la négligence de ce droit à l'entretien de l'enfant constitue le facteur qui a le plus encouragé le phénomène de la fugue des enfants et les a poussé à se livrer à la drogue, au vol, à la prostitution, à l'agression d'innocents et à se détourner des études ;

Le prophète Mohamed a attiré l'attention des parents sur la gravité de leurs responsabilité envers les enfants lorsqu'il déclarait que ; « *Péché ne pouvait être plus grave pour quelqu'un que de négliger ceux et celles qui sont sous sa responsabilité* ; « kafa lil mar i ismane ane youdayiha mane yaakkoutou »

Parmi les devoirs attendus des parents, on peut citer :

1- L'éducation.

L'éducation des enfants, telle qu'elle est perçue en islam, se rapporte aux trois éléments fondamentaux qui sont :

- le corps physique qui est dirigé par sa raison,
- l'âme spirituelle qui le relie à son Créateur
- le caractère qui est l'expression des qualités ou défauts intérieurs qui sont les siens. Le but est d'œuvrer pour l'épanouissement de l'enfant à tous les niveaux.

Sur le plan physique

Le Prophète Mohammad (PSL) disait: «Le croyant fort (physiquement) est meilleur que le croyant faible. (Mais) Il y a du bien dans les deux.»

Ce Hadith fait clairement allusion au mérite d'être dans de bonnes conditions physiques.

Le développement des facultés intellectuelles de l'enfant. Cet aspect de son éducation regroupe aussi bien le développement de ses capacités de réflexion, de son esprit critique, que la maîtrise de l'expression (aussi bien écrite qu'orale) et l'assimilation de toutes les notions qui lui permettront de mieux comprendre l'environnement dans lequel il vit, mais aussi la position qu'il tient et le rôle qu'il a à jouer au sein de cet environnement

Le Prophète Ibrâhim (que Dieu l'agrée) nous a enseigné par son invocation, qui est reprise par le Coran ("Et quand Abraham supplia : "*Ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier*" (Sourate 2 / Verset 126)), que le fait de désirer le bien être matériel de ses enfants n'est en aucune façon contraire à la foi.

L'apprentissage des notions d'hygiène et de propreté aussi bien corporelle que rituelle,

Par ailleurs, les parents ont pour devoir de surveiller et de contrôler l'alimentation des enfants (qui doit être saine, pure, et surtout, licite), mais aussi de leur faire effectuer un suivi médical régulier.

Sur le plan spirituel

L'erreur que l'on a tendance à commettre de nos jours, et qui est à l'origine d'un certain nombre de problèmes et de malentendus, c'est de se croire décharger de ses responsabilités à ce niveau à partir du moment où l'on confie justement ses enfants à des structures dites d'éducation ou de formation qui ne répondent pas pour la plupart aux normes et réglementations standards .

Tout d'abord, l'enfant n'y est admis' à l'âge de 4 ou 5 ans. Et d'après les les références islamiques, le Coran et les Hadiths, l'établissement du lien entre l'enfant et sa religion commence dès la naissance, pour ne pas dire avant

Cet aspect de l'éducation spirituelle est d'autant plus important que les spécialistes affirment, de façon unanime, que l'enfant ressent un fort besoin de se trouver des repères, et par extension des modèles auxquels il peut s'identifier.

Sur le plan du caractère et du comportement:

La véritable beauté d'un individu réside dans sa personnalité et son caractère. C'est pourquoi, il est essentiel aux parents d'œuvrer à ce niveau aussi. A ce sujet, le plus important consiste à apprendre à l'enfant:

Les valeurs morales prêchées par l'islam comme la bonté, l'honnêteté, la générosité... Le Prophète Mouhammad (PSL) disait en ce sens:

"Un père ne peut donner de meilleur présent à son enfant que de bonnes manières."

Dans un autre Hadith, le Prophète Mouhammad (PSL) dit:

"L'enfant a deux droits sur son père: le premier consiste à ce qu'il lui donne un beau nom et le second, qu'il lui inculque les bonnes manières."

Il doit lui apprendre les règles de bienséance islamique de la vie courante comme la façon de manger, de boire, de parler, de se comporter etc...

2- Le second devoir des parents envers leur enfant est de lui accorder tout l'amour, l'affection, la tendresse et l'attention dont il a besoin.

Ce sont là des sentiments naturels qu'Allah a placé dans le cœur de l'être humain et plus particulièrement dans le cœur des parents. Il est justement du devoir des parents de les manifester et de les exprimer sincèrement. L'enfant en a besoin. Il a besoin de se sentir aimé, de se sentir l'objet d'attention de la part de ses parents. Sinon, le risque est qu'il va se refermer sur lui-même et va peu à peu développer un sentiment d'égoïsme; il ne pourra manifester de la compassion pour les autres, tout simplement parce qu'on n'en n'a pas manifesté pour lui.

Le Prophète Mouhammad (SAWS) lui-même insistait pour que l'on fasse preuve de tendresse à l'égard des enfants.

Il est rapporté qu'une fois, alors qu'il était en train d'embrasser son petit-fils Hassan (radhia allâhou anhou), Aqra' Ibné Hâbis (radhia allâhou anhou) qui était aussi présent s'exclama: *"J'ai dix enfants, et je n'ai jamais embrassé l'un d'entre eux !"* Le Prophète Mouhammad (SAWS) le regarda alors et dit: *"Celui qui n'éprouve pas de la miséricorde, Allah n'en éprouvera pas non plus à son égard."*

3- Le troisième devoir consiste à développer chez l'enfant sa confiance en soi, et par ce moyen, développer son sens de responsabilités.

Les deux sont en effet liés. Lorsque l'enfant aura confiance en sa personne et en ce qu'il fait, cela lui permettra de s'épanouir et, progressivement, cela l'amènera à devenir un individu responsable.

4- Le quatrième devoir des parents consiste à œuvrer pour rendre le foyer accueillant et la vie de famille agréable. Les parents musulmans doivent pouvoir garder leur enfant le plus possible à la maison et de faire en sorte qu'il reste attaché à sa famille. Mais pour que cela soit possible, il faut absolument qu'il se sente bien lorsqu'il se trouve en compagnie de ses parents.

Il incombe aussi aux parents d'assurer à l'enfant des moments de distractions et de détente. Il faut qu'il y ait des instants où l'enfant soit totalement libre de se "défouler", comme on dit.

Savoir se faire aimer de ses enfants, et obtenir leur respect et leur estime.

5- Le cinquième devoir des parents consiste à obtenir l'estime et le respect de l'enfant et à se faire aimer de lui.

Cela est primordial dans la mesure où, un père ou une mère qui n'a pas l'estime de son enfant ne pourra pas mener à bien son devoir d'éducation.

Pour avoir le respect des enfants, il faut d'abord faire preuve de justice à leur égard, et ce dans tous les domaines de la vie. Le Prophète Mouhammad (SAWS) nous a enseigné d'être équitable, même lorsque nous offrons quelque chose à nos enfants. Il dit:

"Faites preuve de justice entre vos enfants."

"Faites preuve d'équité entre vos enfants dans les présents (que vous leur offrez)."

Comme on peut le remarquer à travers ce qui vient de ce dire, les parents sont, selon un hadith prophétique, les délégués du Prophète auprès de leurs enfants

La manière dont on traite un enfant, l'entente qui existe au sein de la famille permettra à l'enfant d'avoir une bonne éducation.

« Joue avec ton enfant jusqu'à l'âge de 7ans, instruit le pendant 7ans et éduque le durant 7ans (bukhari)

Tout comme le Coran, le prophète a su donner énormément d'amour à ses enfants et à ses proches. Bien traiter son enfant en Islam est très important pour l'éducation que l'on lui

donnera mais c'est aussi une certaine forme de remerciement quant à ce que Dieu a donné à ses créatures.

Le prophète disait concernant la protection des enfants « *N'est point un de nous celui qui n'a pas pitié des petits parmi nous, et qui n'a pas d'égards pour les plus âgés parmi nous* » [Rapporté par Abou Daoud]

« *Celui qui ne respecte pas les droits de nos vieillards, qui n'est pas bienveillant envers nos enfants, et qui ignore nos savants, nous ne le reconnaissons pas comme l'un des nôtres.* »

Conclusion

Si certaines violences étaient des moyens d'éduquer au dépassement à l'endurance à l'exaltation des valeurs de sobriété, d'humilité et de sacrifice, ces pratiques, sont aujourd'hui obsolètes et ne reflètent pas l'évolution des sociétés dans lesquelles nous vivons.

L'Imam Ali l'a très tôt compris lorsqu'il disait : « Eduquez vos enfants d'une manière différente de la votre car ils sont destinés à une époque qui n'est la votre. »

D'où mon invitation à un ajustement à visage humain.

L'objectif est donc de démontrer, non pas qu'il faille au bonheur de l'enfant une quantité non négligeable d'attention, d'affection et d'amour, car cela est un fait établi,

L'islam dénonce l'indifférence, la négligence ou le manque de sentiment bref - LA MALTRAITANCE -vis à vis des enfants, en général.

Bien prendre en considération les droits des enfants, Bien les traiter en Islam résulterait d'un effort «jihad», c'est prendre soin de ce que Dieu nous a confié tout comme n'importe quel bien que le musulman doit utiliser de la plus belle manière.

Malheureusement il semble que les droits de l'enfant en islam qui sont des textes écrites ne connaissent pas de pratique ; S'il y a une bonne lecture de ces textes, leur application reste mauvaise et le prophète a raison de dire « *la foi est ce qui réside dans le cœur et reflète l'acte* »

Pour terminer, je formule le vœu pieux que tous les acteurs concernés (Parents, Etats, religieux musulmans, organismes...) se ressaisissent, et que tous ensemble nous commençons à agir et à œuvrer pour l'éradication de la maltraitance des enfants de sorte que la société de demain soit une société de juste, équilibrée et bien meilleure que celle que vivons aujourd'hui.

Je vous remercie.